



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 D 07252

Numéro SIREN : 038 703 419

Nom ou dénomination : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE L'IMMEUBLE 32 RUE LE
PELETIER ET 22 RUE DE PROVENCE

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2017 sous le numéro de dépôt 70556



1707063501

DATE DEPOT :	2017-07-11
NUMERO DE DEPOT :	2017R070556
N° GESTION :	2002D07252
N° SIREN :	038703419
DENOMINATION :	SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE L'IMMEUBLE 32 RUE LE PELE'
ADRESSE :	32 R LE PELETIER 75009 PARIS
DATE D'ACTE :	2016/04/08
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	DEMISSION D'ASSOCIE(S)

S.C.I. DU 32, RUE LE PELETIER ET 22, RUE DE PROVENCE

75009 PARIS

Société civile Immobilière au capital de 9.000 euros

Siège social : 32 rue Le Peletier 75009 Paris

RCS PARIS D 038 703 419

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 8 AVRIL 2016

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

11 JUIL. 2017

Sous le N° :

L'an deux mille seize le 8 avril , à 9 heures, les associés de la Société Civile immobilière de l'immeuble 32, rue le Peletier et 22, rue de Provence 75009 Paris, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, sous la présidence de Monsieur Laurent SCHWAB, Gérant et membre du Comité de direction de la société.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des associés représentés par des mandataires et qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Etaient présents ou représentés :

Monsieur Laurent SCHWAB

demeurant rue Noirel 9500 Collonges la Rouge

Propriétaire en pleine propriété de 315 parts,

de 125 parts en nue propriété et de 399 parts en usufruit

440 parts

Madame Agnès SCHWAB,

demeurant 2, rue Saint Yves 75014 Paris

Propriétaire en pleine propriété de 685 parts,

et de 125 parts en nue-propriété

810 parts

Monsieur Stan SCHWAB,

demeurant 33 rue de Poissy 75005 Paris

propriétaire de 133 parts en nue propriété

133 parts

Monsieur Léon-Paul SCHWAB,

demeurant rue Noire 19500 Collonges la Rouge

propriétaire de 133 parts en nue propriété

133 parts

Monsieur Louis SCHWAB,

demeurant rue Noire 19500 Collonges la Rouge

propriétaire de 133 parts en nue propriété

133 parts

Madame Juliette METRAL, demeurant Résidence Cap Soleil, Lou Cade C à 83430 Saint Mandrier sur Mer, propriétaire de 619 parts en pleine propriété et de 124 parts en nue-propriété	743 parts
Mademoiselle Pauline ELOY, demeurant 14, rue de Provence 75009 Paris propriétaire de 570 parts en pleine propriété	570 parts
Madame Marina JACQUILLAT, demeurant 20, rue de Grenelle à Paris 75007 propriétaire de 567 parts en pleine propriété	567 parts
Mademoiselle Marie-Françoise METRAL, demeurant 25, rue André Thieuret 92340 Bourg la Reine, propriétaire de 531 parts en pleine propriété	531 parts
Madame Léa GEIGER née LESEC, demeurant 15 rue Jules Hetzel 92190 Meudon propriétaire de 15 parts en pleine propriété et de 126 parts en nue-propriété	141 parts
Monsieur Brice MAREUSE, demeurant 2 rue Gabriel Laroque, 98800 Nouméa, propriétaire de 235 parts en pleine propriété	235 parts
Monsieur Michel BORDAT, demeurant 9, Avenue Emile 95160 Montmorency, Propriétaire de 22 parts en nue propriété	22 parts
AU TOTAL	<u>4.458 parts</u>
<u>Sur 4.500 parts formant le capital social</u>	
<u>on été convoqués qualité de seul usufruitier ne participant pas au votes</u>	
Madame Georgette BORDAT née ETIENNE, demeurant 12, avenue de Soissy à 06400 Cannes, propriétaire en usufruit de 44 parts	PM
Madame GALAN AMIEL, demeurant 459, chemin du château à 11620 Villemoustaussou, propriétaire de 250 parts en usufruit	PM
Madame Denise MROSOWSKI née VERGANO, demeurant 76, rue Lecourbe à Paris 75015, propriétaire de 250 parts en usufruit	PM

on été convoqués et sont absents non représentés

Monsieur Nicolas MAREUSE,
demeurant 2 rue de Chézy 92200, Neuilly sur Seine,
propriétaire de 10 parts en pleine propriété 10 parts

Monsieur Edouard MAREUSE,
demeurant 2 rue de Chézy 92200, Neuilly sur Seine,
propriétaire de 10 parts en pleine propriété 10 parts

Mademoiselle Amélie BORDAT
demeurant 24, Avenue Georges Clémenceau 95160 Montmorency
propriétaire de 11 parts en nue propriété 11 parts

Madame Géraldine RICARD née BORDAT
demeurant 15, Rue Leboutoux Paris 75017
propriétaire de 11 parts en nue propriété 11 parts

AU TOTAL 42 parts

La convocation des associés a été faite par lettre recommandée au moins 8 jours francs à l'avance, conformément à l'article 16 des statuts.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents ou représentés, possèdent 4.458 parts sociales, soit plus de la moitié des parts composant le capital social.

Plus de la moitié du capital étant présent ou représenté, l'Assemblée Générale régulièrement constituée peut conformément à l'article 17 des statuts, valablement statuer.

Monsieur Laurent SCHWAB, conformément à l'article 16 des statuts assure la présidence de l'assemblée générale.

L'Assemblée étant ainsi en mesure de délibérer valablement, Monsieur le Président dépose devant l'Assemblée et met à la disposition des membres :

- 1° la feuille de présence à l'assemblée, et les pouvoirs des associés représentés par des mandataires;
- 2° le rapport du Comité de Direction sur les modifications statutaires proposées et projets de résolutions;
- 3° les projets de résolutions ;
- 4° les projets de statuts modifiés ;

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 Lecture du rapport du Comité de Direction sur les modifications statutaires envisagée ;
- 2 – Constatation des diverses mutations de parts intervenues depuis la dernière mise à jour des statuts
- 3 Modification de l'article 7 des statuts à la suite des mutations de parts intervenues depuis la dernière mise à jour des statuts ;
- 4- Adoption du texte des statuts modifiés ;
- 5 Autorisation donnée au gérant de contracter un ou plusieurs emprunts et de consentir une garantie hypothécaire sur l'immeuble sis 32, rue Le Peletier et 22, rue de Provence, angle rue Chauchat, à 75009 PARIS
- 6 Pouvoirs à l'effet d'effectuer les formalités légales et de dépôt au greffe.

Monsieur Laurent Schwab, au nom du Comité de Direction, donne lecture du rapport du conseil de gérance sur les modifications statutaires soumises au vote de l'assemblée, qui sont rendues nécessaires par les diverses mutations de parts intervenues par voie successorale ou par donations depuis le 16 décembre 2005 date de dernière modification statutaire ;

Il expose aux associés qu'il convient afin de tenir compte de la nouvelle répartition des parts de modifier l'article 7 des statuts et d'adopter ainsi le texte des statuts mis à jour, notamment afin de pouvoir en effectuer le dépôt au greffe.

Compte tenu de ces diverses explications, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Après un échange de vues et les explications complémentaires ayant été fournies sur les questions posées, Monsieur le Président met aux voix, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée générale prend acte qu'à la suite du décès de Madame Bernard SCHWAB intervenu le 5 mars 2013 l'usufruit des parts lui appartenant s'est trouvé éteint au profit de Monsieur Laurent SCHWAB et Madame Agnès SCHWAB par ailleurs déjà associés de la société à cette date.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale prend acte qu'à la suite d'un acte de donation partage passé devant notaire le 16 octobre 2015, Monsieur Laurent SCHWAB a fait donation à chacun de ses trois enfants, Monsieur Stan SCHWAB, Monsieur Léon-Paul SCHWAB, Monsieur Louis SCHWAB de la nue propriété de 133 parts sociales lui appartenant. X

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale prend acte qu'à la suite du décès de Monsieur Philippe ELOY intervenu le 14 mai 2010 la pleine propriété des 1000 parts lui appartenant s'est trouvée dévolue pour moitié chacun à ses enfants Monsieur Bernard ELOY et Madame Marina JACQUILLAT née ELOY, tous deux étant par ailleurs déjà associés de la société à cette date. X /

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale prend acte qu'à la suite d'un acte de donation partage passé devant notaire le 24 novembre 2015, Monsieur Bernard Eloy a fait donation à sa fille Madame Pauline ELOY de la pleine propriété de 570 parts sociales, représentant la totalité des parts sociales lui appartenant dans la société. X

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du Comité de Direction décide de modifier l'article 7 des statuts afin de tenir compte des mutations de parts intervenues par voie successorale ou par donations depuis le 16 décembre 2005 date de dernière modification statutaire, et adopte l'article 7 dans sa nouvelle rédaction.

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL :

Le capital social s'élève à 9 000 euros (neuf mille euros) divisé en 4 500 parts d'intérêts de 2 euros (deux euros) chacune, représentant la conversion du capital social d'origine d'un montant après conversion en euros de 6.860,21 euros, et son augmentation par incorporation de réserves pour un montant de 2.139,79 euros, réalisé par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 13 mai 2004.

Ces 4 500 parts d'intérêts ont toutes été souscrites en numéraire au moment de la constitution de la société. Elles sont intégralement libérées.

Elles appartiennent à la suite des diverses mutations intervenues, savoir :

N°	Associés	Pleine Propriété Nb parts	Nue Propriété Nb parts	Usufruit Nb parts
1	Monsieur Laurent SCHWAB demeurant rue Noire 19500 Collonges la Rouge Propriétaire en pleine propriété de 315 parts, en nue-propriété de 125 parts dont l'usufruit appartient à Madame GALAN AMIEL et en usufruit seulement de 399 parts dont la nue-propriété appartient à Monsieur Stan SCHWAB, Monsieur Léon-Paul SCHWAB, et Monsieur Louis SCHWAB à raison de 133 parts chacun.	315 parts	125	399 parts
2	Madame Agnès SCHWAB, demeurant 2, rue Saint Yves 75014 Paris Propriétaire en pleine propriété de 685 parts et en nue-propriété de 125 parts dont l'usufruit appartient à Madame Denise VERGANO	685 parts	125 parts	
3	Monsieur Stan SCHWAB, demeurant 33 rue de Poissy 75005 Paris nue propriétaire de 133 parts dont l'usufruit appartient à Monsieur Laurent SCHWAB.		133 parts	
4	Monsieur Léon-Paul SCHWAB, demeurant rue Noire 19500 Collonges la Rouge nue propriétaire de 133 parts dont l'usufruit appartient à Monsieur Laurent SCHWAB		133 parts	
5	Monsieur Louis SCHWAB, demeurant rue Noire 19500 Collonges la Rouge nue propriétaire de 133 parts dont l'usufruit appartient à Monsieur Laurent SCHWAB		133 parts	
6	Madame Juliette METRAL, demeurant Résidence Cap Soleil, Lou Cade C à 83430 Saint Mandrier sur Mer, propriétaire en pleine propriété de 619 parts et de 124 parts en nue-propriété seulement dont l'usufruit appartient à Mesdames Hélène GALAN AMIEL et Denise MROSOWSKI née VERGANO, à raison de 62 parts chacune	619 parts	124 parts	

7	Mademoiselle Pauline ELOY, demeurant 14, rue de Provence 75009 Paris propriétaire en pleine propriété de 570 parts	570 parts		
8	Madame Marina JACQUILLAT, demeurant 20, rue de Grenelle à Paris 75007 propriétaire en pleine propriété de 567 parts	567 parts		
9	Mademoiselle Marie-Françoise METRAL, demeurant 25, rue André Thieuret 92340 Bourg la Reine, propriétaire en pleine propriété de 531 parts	531 parts		
10	Madame Léa GEIGER née LESEC, demeurant 41 rue de la Fontaine grelot 92340 Bourg la Reine propriétaire en pleine propriété de 15 parts et de 126 parts en nue-propriété dont l'usufruit appartient à Mesdames Hélène GALAN AMIEL et Denise MROSOWSKI née VERGANO, à raison de 63 parts chacune	15 parts	126 parts	
11	Madame GALAN AMIEL, demeurant 459, chemin du château à 11620 Villemoustaussou, propriétaire en usufruit seulement de 250 parts dont la nue- propriété appartient pour les 125 parts à Monsieur Laurent SCHWAB, pour 63 parts à Madame Léa LESEC et 62 parts à Madame Juliette METRAL			250 parts
12	Madame Denise MROSOWSKI née VERGANO, demeurant 76, rue Lecourbe à Paris 75015, propriétaire en usufruit seulement de 250 parts dont la nue- propriété appartient pour 125 parts à Mademoiselle Agnès SCHWAB, pour 62 parts à Madame Juliette METRAL et pour 63 parts à Mademoiselle Léa LESEC			250 parts
13	Monsieur Brice MAREUSE, demeurant 2 rue Gabriel Laroque, 98800 Nouméa, propriétaire en pleine propriété de 235 parts	235 parts		

14	Monsieur Nicolas MAREUSE, demeurant 2 rue de Chézy 92200, Neuilly sur Seine, propriétaire en pleine propriété de 10 parts	10 parts		
15	Monsieur Edouard MAREUSE, demeurant 2 rue de Chézy 92200, Neuilly sur Seine, propriétaire en pleine propriété de 10 parts	10 parts		
16	Monsieur Michel BORDAT, demeurant 9, Avenue Emile 95160 Montmorency, nue propriétaire de 22 parts dont l'usufruit appartient à Madame Georgette BORDAT née ETIENNE.		22 parts	
17	Madame Géraldine RICARD née BORDAT demeurant 15, Rue Leboutoux Paris 75017 nue propriétaire de 11 parts dont l'usufruit appartient à Madame Georgette BORDAT née ETIENNE		11 parts	
18	Mademoiselle Amélie BORDAT demeurant 24, Rue Georges Clémenceau 95160 Montmorency nue propriétaire de 11 parts dont l'usufruit appartient à Madame Georgette BORDAT née ETIENNE		11 parts	
19	Madame Georgette BORDAT née ETIENNE, demeurant 12, avenue de Soissy à 06400 Cannes, propriétaire en usufruit seulement de 44 parts dont la nue- propriété appartient pour 11 parts chacune à Mesdames Géraldine et Amélie BORDAT et pour 22 parts à Monsieur Michel BORDAT			44 parts
	Total	3.557	943	943

AU TOTAL 4 500 parts
formant le capital social.

Le capital social ne produit aucun intérêt au profit des associés.

Il peut être augmenté ou réduit par décision collective extraordinaire des associés.

En cas d'avance par l'un des associés à la société, le taux d'intérêt et les conditions de remboursement seront fixés d'un commun accord entre les associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'assemblée Générale approuve le texte des statuts modifiés tel qu'annexé au procès verbal et donne tous pouvoirs au gérant à l'effet d'effectuer les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du Comité de Direction décide d'autoriser le gérant à contracter un ou plusieurs emprunts dans la limite d'un montant maximum de 350.000 € à l'effet de financer les travaux de rénovation et de mise aux normes de l'immeuble et des locaux loués.

L'assemblée générale délègue au gérant le soin d'arrêter les conditions financières de cet ou ces emprunts à contracter avec un ou plusieurs établissements financiers, ainsi que la nature des garanties à consentir.

Dans ce cadre l'assemblée générale autorise son gérant à consentir si nécessaire une hypothèque sur l'immeuble sis 32, rue Le Peletier et 22, rue de Provence, angle rue Chauchat, à 75009 PARIS en garantie des sommes empruntées en capital et intérêts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le président.